



Mon notaire ne veut pas m envoyer l argent de la vente

Par **pili27**, le **14/03/2013** à **09:20**

bonjour ,
ma marraine nous a legué a ma soeur et moi un appartement a paris ainsi que c est comptes bancaires , ma soeur a en plus herité d une maison de campagne. nous avons signé la vente de l appart en decembre 2012 , le notaire nous a dit qu il nous enverrai notre cheque. cela fait 3 mois je reprends contact et la il m envoi par email un decompte ,il a payé les 60% a l etat donc normal + celui de ma soeur et en plus les 60% de la maison de campagne alors qu elle n est pas encore vendu , du coup ma soeur doit plus de 60000 euros au notaire , pour moi je devrai avoir la somme de l appart vendu mais seulement quand ma soeur lui aura payé cette somme , car il dit qu il a plus d argent tout est parti dans les droits de sucession est ce normal ? pourtant moi ma succession est fini il me reste plus qu a recevoir mon argent pouvez vous m aider merci a l avance

Par **FRANCK34**, le **14/03/2013** à **12:11**

non, il doit réclamer l'argent à votre sœur

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>